



Association de Défense des Riverains de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

Saint-Louis, le 27 janvier 2017

Monsieur Laurent TOUVET
Préfet du Haut-Rhin
7 RUE BRUAT
68020 COLMAR

Plan de Développement de l'aéroport de Bâle-Mulhouse **Commission Tripartite de l'Environnement** du 28 Novembre 2016 **Motion de l'ADRA** par lettre du 8 mars 2008

Monsieur le Préfet,

Tout d'abord, avec un peu de retard recevez, Monsieur le Préfet, nos meilleurs vœux pour l'année 2017.

A cette occasion je voudrais vous exprimer la satisfaction des riverains pour votre action auprès de l'aéroport dans la continuité de votre prédécesseur, mais aussi revenir sur les demandes des riverains exprimées dans la motion de mars 2016 et lors des échanges durant la Commission Tripartite de l'Environnement. Nous aimerions en particulier noter les engagements de la direction de l'Aéroport et les points non résolus.

Comme nous l'avions annoncé dans notre lettre du 8 mars 2016, le **Plan Sectoriel de l'Infrastructure Aéroportuaire (PSIA)** suisse, a bien comme conséquence pour L'Euroairport de devoir élaborer une stratégie globale de développement d'ici à l'horizon 2030 (Business Plan 2030) à soumettre au Conseil d'Administration. La direction de l'Aéroport s'est engagée d'une part à associer de « manière appropriée » les associations de riverains à ce processus et de tenir compte des critères du développement durable.

A la Commission Tripartite de l'Environnement, la DGAC annonçait que le PSIA a été soumis au Ministère de l'Environnement et qu'une réponse était attendue avant fin 2016. L'ADRA voudrait connaître la réaction des autorités françaises en matière d'exigence pour limiter les nuisances.

Même si les représentants des gouvernements et des autorités ne sont pas favorables à une fermeture de l'Aéroport après 23h, ils jugent néanmoins nécessaire de limiter les nuisances sonores pendant la nuit et sont actuellement en faveur des mesures spécifiques proposées par l'EuroAirport pour atteindre cet objectif. L'ADRA craint que ces « mesures spécifiques » ne soient pas efficaces pour réduire le bruit. Avant de rejeter la fermeture après 23h, il faut évaluer les impacts de cette mesure par une étude économique, environnementale et sociale.

Les troubles du repos nocturne sont sous-estimés. Dans la dernière heure entre 23h et 24h, on ne compte en moyenne que 5 à 6 décollages par jour sur un total de 115 en moyenne. Par contre ces quelques mouvements provoquent une forte nuisance du fait de l'horaire et d'un bruit ambiant atténué (fortes émergences).

Pour les associations de riverains, l'étude de faisabilité pour la modélisation des empreintes sonores a montré la nécessité de collecter et de publier les données du bruit réel (en L_{Amax}). L'étude a montré en particulier que les méthodes conventionnelles de calcul du bruit sous-estiment clairement les nuisances sonores subies par les riverains. C'est pourquoi il est

indispensable de réaliser une empreinte sonore dans les règles de l'art de tous les mouvements sur une année et de l'actualiser régulièrement.

Pour la vérification de l'impact sonore des procédures actuelles de décollage et d'atterrissage (par exemple, la courbe de décollage ELBEG), l'EuroAirport va solliciter la Direction Générale de l'Aviation Civile, DGAC. Nous comptons sur votre appui.

Nous voulons rappeler que Monsieur le Préfet Pascal Lelarge a demandé à la DGAC une évaluation pour fin 2015 du Plan d'Exposition au Bruit, PEB, datant du 25.10.2004.

Face à l'augmentation constante des nuisances, l'ADRA souhaite que le nouveau Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement, PPBE, soit plus ambitieux que le précédent finalisé en 2016 et qu'il ne se limite pas à satisfaire la Directive européenne 2002/49/CE. Qu'il permette une réduction sensible des nuisances sonores à la hauteur des enjeux environnementaux et sanitaires à long terme.

Cette longue énumération montre à quel point la situation est angoissante pour les riverains. L'ADRA attache une grande importance à l'avancée rapide de ces différents dossiers, pour garantir une certaine qualité de vie dans la région autour de l'aéroport.

Monsieur le Préfet, nous aimerions compter sur votre soutien pour qu'en 2017 nous puissions constater une évolution favorable de la situation.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



Bruno Wollenschneider
Président

Copie:

Mr. Matthias Suhr, Mr. Federic Velter, Direction de l'aéroport

Les Membres du Conseil d'administration de l'aéroport

Mr. Christian Marty, DGAC/DSAC

Mr. Victor Haim, ACNUSA

Mme Barbara Horlacher, Service environnement

Mme Patricia Schillinger, Sénatrice

Mme Catherine Troendle, Sénatrice

Mr Jean-Luc Reitzer, Député,

Mr Alain Girny, Président CA3F

Mr Zoellé, Maire de Saint-Louis

Mr Gaston Latscha, Maire de Hésingue

Mr Thomas Zeller, Maire de Hégenheim

Mr Jean-Paul Meyer, Maire de Blotzheim

Mr Jacques Ginther, Maire de Bartenheim

Pièce jointe : Motion du 18.04.2016